

Votants : 69

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 9 mai 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 mai 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI DU NIORTAIS ET HAUT VAL DE SÈVRE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2021-2023

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Valérie BELY-VOLLAND, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Marie-Paule MILLASSEAU à Yvonne VACKER, Rose-Marie NIETO à Philippe TERRASSIN, Michel PAILLEY à Bastien MARCHIVE, Dominique SIX à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Yamina BOUDAHMANI, Lydia ZANATTA à Gérard LEFEVRE.

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Christophe GUINOT par Virginie HEULIN, Lucy MOREAU par Olivier TRAVEL.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Mélina TACHE.

Titulaires absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : François GUYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 16 MAI 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI DU NIORTAIS ET HAUT VAL DE SÈVRE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2021-2023

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le 12 avril 2021, la Communauté d'Agglomération du Niortais signait une troisième convention de partenariat triennale consécutive avec l'association du Comité de Bassin d'Emploi du Niortais et Haut Val de Sèvre précisant notamment les orientations et engagements du Comité de Bassin d'Emploi quant à ses actions et son périmètre, ainsi que les conditions de participations financières de la CAN.

Cette convention décrit les relations entre les deux organismes et notamment les travaux que le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais et Haut Val de Sèvre mène en résonance aux politiques de développement économique et des filières de la CAN.

Le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais et Haut Val de Sèvre a pour objet et missions de mener des travaux sur l'emploi du territoire, de mettre en œuvre des actions concrètes et coordonnées de nature à favoriser le développement de l'emploi et d'analyser les besoins et les contenus d'actions de formation et de qualification en lien avec les acteurs locaux de l'emploi. L'ensemble des missions ainsi que les actions exercées par le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais et Haut Val de Sèvre sont décrites dans la convention initiale et dans le plan d'actions 2022.

Afin de répondre aux engagements de cette convention, la subvention annuelle 2022 sera versée en une seule fois et s'élève à 150 312,80 €, étant donné le taux de participation de la CAN de 1,24 € par habitant et du dernier recensement connu de l'INSEE de 121 220 habitants sur le territoire de l'agglomération.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le versement d'une subvention de fonctionnement de 1,24 € par habitant, soit 150 312,80 € pour 2022 au Comité de Bassin d'Emploi du Niortais et Haut Val de Sèvre,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Non participés : 8

(Mesdames Marie-Christelle BOUCHERY et Sophia MARC ainsi que Messieurs Gérard LEFEVRE, Jean-Michel BEAUDIC, François GUYON, Olivier D'ARAUJO, Claude BOISSON et Eric PERSAIS ne participent pas au vote)

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué